

Régates d'entraînement Championnat interne 2026 Du 25 avril au 24 octobre 2026

INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Version VF du 23.04.26/ AH

Autorité organisatrice : Club Nautique Morgien, Place de la Navigation 1, CH – 1110 Morges ; +41 21 811 55 22,
mail@cnmorges.ch, www.cnmorges.ch

Président du comité d'organisation : Axel Bellina, regates-internes@cnmorges.ch

Président du comité de course : Britta Gaussen, b.gaussen-freidl@bluewin.ch

Responsable des classements : Alexandre Hugonnaud, regates@cnmorges.ch

[DP] La mention « [DP] » dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à la règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.
[NP] signifie que cette règle ne peut pas être motif à une réclamation par un bateau. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

1	Règles
1.1	L'événement est régi par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV).
1.2	Les règles suivantes de Swiss Sailing s'appliquent et peuvent être téléchargées à l'adresse https://www.swiss-sailing.ch/fr/ <ul style="list-style-type: none"> • Prescriptions de Swiss Sailing relatives aux RCV. • Directives d'application de Swiss Sailing relatives aux Codes 20 et 21 de World Sailing
1.3	Dès le coucher du soleil, l'organisateur exige que chaque bateau soit éclairé par des feux de côté ordinaires (ou clairs), vert à tribord et rouge à bâbord et un feu de poupe ordinaire (ou clair) blanc, visibles en toutes circonstances et conformes aux prescriptions des articles 21 et, subsidiairement, 27 lettres b) et c) du Règlement de la navigation sur le Léman (RS 0.747.221.11); c'est-à-dire au minimum d'une portée de 1,5 km, intensité 0,7 candela pour les feux ordinaires vert et rouge et d'une portée de 2 km, intensité 1,7 candela pour le feu ordinaire blanc.
1.4	Des éclairages au moyen de bâton lumineux (de type "Cyalume") sont interdits.
2	Modifications aux instructions de course
2.1	Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 120 minutes avant la première course du jour. Tout changement dans le programme des courses sera affiché au plus tard avant 20h00, la veille du jour où il prendra effet.
3	Communication avec les concurrents
3.1	Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel situé à l'entrée du CNM vers le secrétariat.
3.2	Les communications aux compétiteurs sont faites par des moyens électroniques (e-mail – tableau officiel électronique). Les concurrents doivent se doter d'un moyen (téléphone mobile, tablette ou ordinateur) pour obtenir et lire ces communications. L'adresse de la personne responsable qui a été enregistrée durant la procédure d'inscription doit être valide et active durant tout l'événement. Toute difficulté de réception des communications ne pourra faire l'objet d'une demande de réparation. Ceci modifie la RCV 62.1(a). [NP] Aucun document imprimé ne sera fourni.
4	Code de conduite
4.1	<ul style="list-style-type: none"> • [DP] [NP] Les compétiteurs et accompagnateurs doivent se conformer à toute demande raisonnable d'un officiel de l'événement. Le non-respect de cette règle peut être considérée comme une mauvaise conduite.

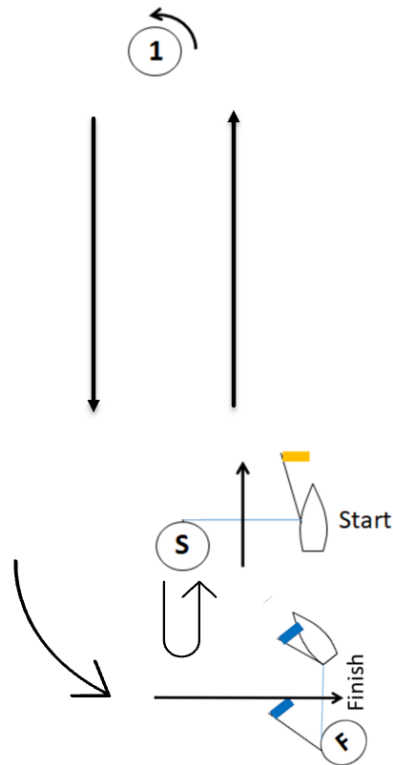
5	Signaux faits à terre
5.1	Les signaux faits à terre seront envoyés depuis la cabine Start.
5.2	Quand le pavillon aperçu est envoyé à terre, "1 minute" est remplacé par "pas moins de 30 minutes" dans Signaux de course : Aperçu.
6	Programme
6.1	Les dates et heures programmées sont mentionnées sous AC 7.
8	Pavillons de classe
8.1	Lestés A (> 1.100 rating SRS) : pavillon Q (jaune)
8.2	Lestés B (< 1.100 rating SRS) : pavillon violet
8.3	Lestés C (non-jaugés) : pavillon blanc
8.4	Multicoques : pavillon E (bleu et rouge)
9	Les parcours
9.1	Le schéma dans l'annexe A illustre le parcours. Nombre de tours à effectuer (excepté en cas de raccourci) : Lestés A : START - 1 - S - 1 - S - 1 - S - FINISH Lestés B : START - 1 - S - 1 - S - FINISH Lestés C : START - 1 - S - FINISH Multicoques : START - 1 - S - 1 - S - 1 - S - FINISH Parcours côtier : départ de toutes les classes à la même heure, 1 aller-retour au radiophare.
9.2	La zone dans l'annexe B définit la zone de parcours dans la baie et la zone du parcours côtier qui se fera avec un aller-retour au radiophare si les conditions le permettent, sinon raccourci au Boiron.
10	Marques
10.1	Les marques de parcours sont des bouées cylindriques orange (de nuit : surmontées d'un feu à éclat rouge).
10.2	La marque de départ est une bouée cylindrique orange.
10.3	La marque d'arrivée est bouée blanche surmontée d'un pavillon bleu.
11	Obstacles
11.1	Il n'y a pas de zones considérées comme des obstacles sur la zone de course.
12	Le départ
12.1	La ligne de départ se situe entre un mât arborant un pavillon orange sur l'embarcation de signalisation, à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ située de l'extrémité bâbord.
12.2	Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, le pavillon orange de ligne de départ sera envoyé avec un signal sonore au moins 5 minutes avant l'envoi du signal d'avertissement.
12.3	Un bateau qui ne prend pas le départ dans les 4 minutes après son signal de départ sera classé "N'a pas pris le départ" (DNS) sans instruction. Ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2.
12.4	[DP] Pendant une séquence de départ, les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ. La zone de départ est définie comme une zone de 75 mètres à partir de la ligne de départ et de ses marques dans toutes les directions.
12.5	L'ordre de départ des classes est le suivant : 1 Lestés classe A sous pavillon Q, 2 lestés classe B sous pavillon violet avec la classe C sous pavillon blanc et à la fin la classe multicoques sous pavillon E.
12.6	Le départ du parcours côtier se fera entre une bouée cylindrique orange et la bouée au drapeau jaune du CNM dans l'axe de la cabine start.
13	Changement de parcours
13.1	N/A
14	L'arrivée
14.1	La ligne d'arrivée se situe entre les mâts arborant un pavillon bleu sur les marques d'arrivées (Voir parcours dans l'annexe A)
14.2	L'arrivée du parcours côtier se fera entre une bouée cylindrique orange et la bouée au drapeau jaune du CNM dans l'axe de la cabine start.
15	Système de pénalité
15.1	La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
16	Temps limite
16.2	Les bateaux qui ne finissent pas dans le temps limite (délai 30 minutes ; 45 minutes pour les régates côtières) après que le premier bateau de la classe a effectué le parcours sera classé DNF sans instruction. Ceci modifie les RCV 35, A5.1 et A5.2.
17	Demandes d'instructions
17.1	Pour chaque classe, le temps limite de réclamation pour toute réclamation portant sur un incident observé sur la

	<p>zone de course est de 60 minutes après que le dernier bateau de la classe a fini la dernière course du jour ou après que, sur l'eau, le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour-là, selon ce qui est le plus tard.</p> <p><i>Le temps limite de réclamation pour toute réclamation portant sur un incident observé sur la zone de course est de 15 minutes après que, à terre, le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour-là.</i></p>
18	Classement
18.1	Voir AC 13.
19	Règles de sécurité
19.1	Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course dès que possible
19.2	[DP]La distance de sécurité de 50 m. d'un bateau de ligne (sphère verte sur mât) doit être respectée.
19.3	Dès la nuit tombante, le port d'une flottabilité personnelle (PFD) avec éclairage individuel (type Cyalume), et un moyen de signalisation sonore (sifflet) est obligatoire.
20	Remplacement d'équipier ou d'équipement
20.1	Le remplacement d'équipier doit être annoncé au moment de l'inscription.
21	Contrôles d'équipement et de jauge
21.1	Un bateau ou son équipement peut être contrôlé à tout moment afin de vérifier sa conformité avec les règles de classe, les AC et IC.
22	Embarcations officielles
22.1	Bateau START et bateau pose-bouée.
23	Équipe d'accompagnateurs
23.1	[DP]Les directeurs d'équipe, entraîneurs et autres accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
24	Évacuation des détrit
24.1	Les détrit

Annexe A : Parcours

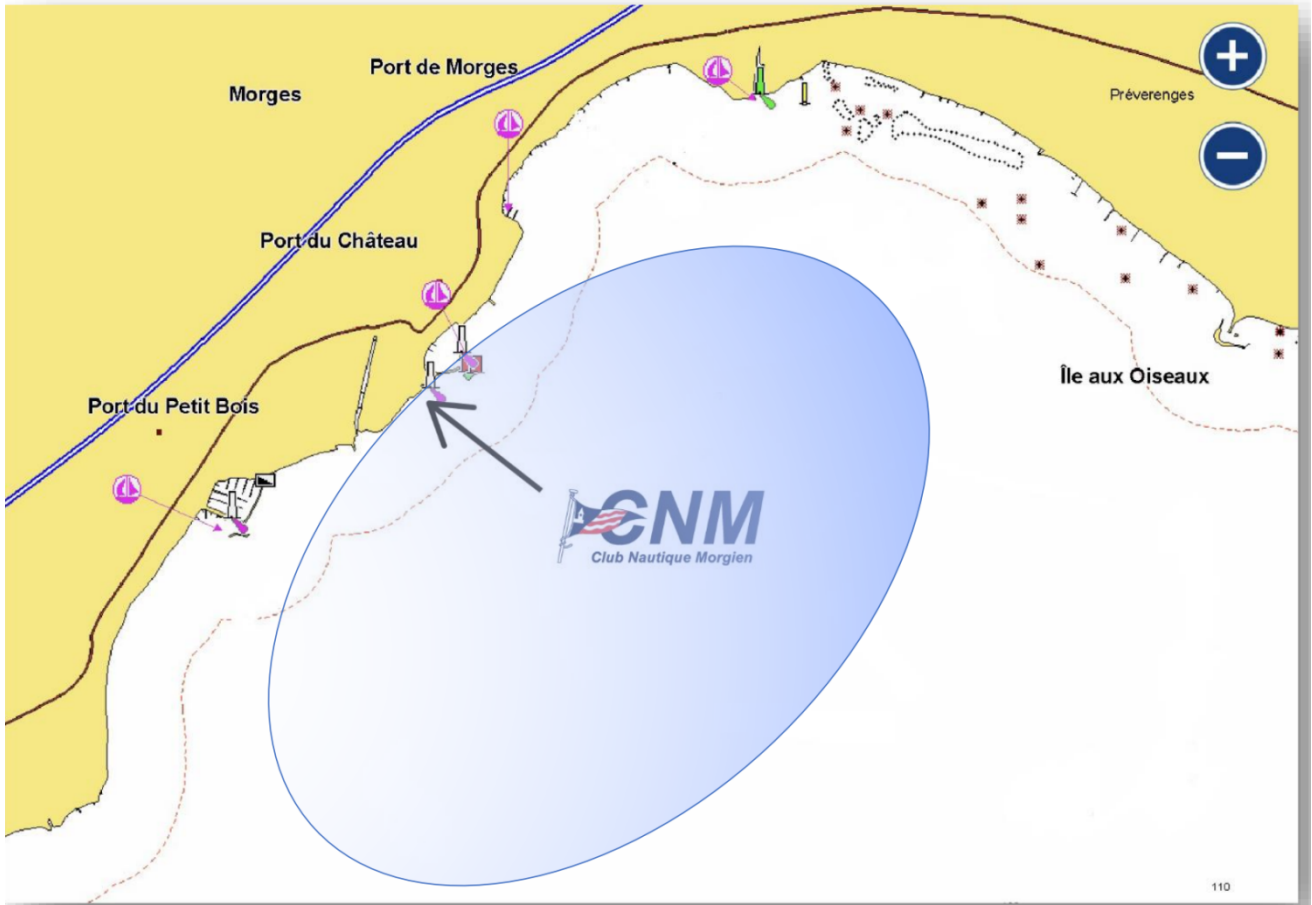
Nombre de tours à effectuer (excepté en cas de raccourci) :

- **Lestés A : START - 1 - S - 1 - S - 1 - S - FINISH**
- **Lestés B : START - 1 - S - 1 - S - FINISH**
- **Lestés C : START - 1 - S - FINISH**
- **Multicoques : START - 1 - S - 1 - S - 1 - S - FINISH**



Annexe B : Zone de Course :

Parcours dans la baie



Parcours côtier

